

OBJET ATELIERS CHANTIERS D'INSERTION
PROGRAMMATION 2015-2016

L'insertion socio-professionnelle des publics en grande difficulté face à l'emploi est un objectif fort de l'équipe municipale. Les Ateliers Chantier d'Insertion (ACI) sont un des outils permettant de répondre à cet objectif. L'ACI se positionne dans le champ de l'économie sociale et solidaire. Il place l'Homme au cœur de son action d'accompagnement socio-professionnel et de formation par le travail en assurant un encadrement technique et un accompagnement socio-professionnel adapté à la situation de la personne.

Pour cela, il propose un parcours d'insertion socio-professionnelle aux personnes les plus éloignées de l'emploi fondé sur une expérience en situation réelle de travail, une formation en situation de production, ainsi qu'un accompagnement individualisé.

Dans ce cadre, nous vous proposons de mettre en œuvre la nouvelle programmation des ACI 2015-2016 dont le lancement est prévu au second semestre 2015.

Cette programmation regroupe 24 Ateliers Chantiers d'Insertion (ACI) dont 04 sont dits ACI Permanents car se reconduisent automatiquement avec des groupes de bénéficiaires nouveaux.

Cette action va concerner un total de 321 bénéficiaires sur une durée de 06 mois.

ACI 2015-2016		Nombre de bénéficiaires	Opérateurs	Montant subvention Ville de Saint-Denis
Quartier	Intitulé			
Chaudron	Réaménagement cour ex-Damase LEGROS	12	RUN ACTION	47 447,84 €
Moufia 2	Plan ravine - Chantier ravine des Calebassiers	12	ADNQ	0,00 €
Primat	Réhabilitation ex-maison de fonction du directeur école Primat	15	ALIé	
Sainte-Clotilde	Embellissement des écoles et création de jeux	15	ALIé	
Centre-Ville	ACI sécurisation de trottoirs et parc Montreuil	12	BAC REUNION	96 242,00 €
Marcadet	ACI multi-sites: Construction muret allée Zinnias et réhabilitation local centre municipal Marcadet	15	ALIé	95 137,41 €
Bas de la Rivière	Réhabilitation ex- local ARAST / Club de boxe Bas de la Rivière	15	ALIé	
Montagne 8ème	Aménagement parcours santé Moulin Cader	12	ESE	64 885,00 €
Montagne 15ème	ACI Textile	12	ACCC	24 325,00 €
Montagne 15ème	ACI Village Lontan	12	ACCC	25 000,00 €
Bellepierre	ACI Multisites : Réhabilitation salle de sport + Création local de rangement	15	ALIé	215 707,78 €
Brûlé	ACI Multisites : Peinture intérieure salle polyvalente + aménagement locaux techniques et toilettes publiques	15	ALIé	104 716,61 €
Source	Aménagement d'espaces multi-activités	15	ALIé	
Montgaillard	Réaménagement plateau noir rue du Poivrier	15	ALIé	89 994,40 €
Saint-François	Réhabilitation ex-école PK 9 en salle polyvalente	15	ALIé	
Providence	Aménagement d'un jardin (Jean Albany) + rue Dumas	15	ALIé	111 066,95 €
Camélias	Aménagement esplanade Château Morange	12	ANRU	0,00 €
Moufia	Création d'un jardin potager Les Eglantines	12	BAC REUNION	76 689,00 €
Bois-de-Nèfles	Réhabilitation boulodrome	12	BAC REUNION	
Bretagne	Réalisation d'un jardin d'agrément sur l'ancienne Limonaderie	12	BAC REUNION	
Domenjod	Réhabilitation zone de pique-nique Quinquina	15	ALIé	

NB Le nombre de bénéficiaires est porté à 15 par groupe lorsque l'opérateur est l'ALIé, car il s'agit de l'association du PLIE Nord. Cet organisme bénéficie d'une dérogation lui permettant d'encadrer des groupes de 15 bénéficiaires.

Rapport n° 15/3-29

ACI à vocation permanente 2015		Opérateurs	Nombre de bénéficiaires	Montant subvention Ville de Saint-Denis
Bois-de-Nèfles	Serre pédagogique	ALIé	06	68 561.63 €
Moufia	La ressourcerie	BAC Réunion	12	71 304.00 €
Sainte-Clotilde	Karouselaz	Cyclones Production	03	15 000.00 €
Montagne 15ème	Jardin de cocagne	ALIé	15	149 485.47 €

En conséquence, je vous demande de m'autoriser :

- à engager la programmation 2015-2016 des ACI,
- à signer tous les actes concernant cette affaire.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20150627-15329-1-DE
Date de réception préfecture : 02/07/2015

Signé électroniquement par :
Le Maire
01/07/2015


Gilbert ANNETTE

OBJET ATELIERS CHANTIERS D'INSERTION
PROGRAMMATION 2015-2016

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 15/3-29 du Maire ;

Vu le rapport de Madame BAREIGTS Ericka, Conseillère Municipale, présenté au nom des Commissions Affaire Générale/ Entreprise Municipale, et Solidarités ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE 1

Autorise le Maire à engager la programmation 2015-2016 des ACI.

ARTICLE 2

Autorise le Maire à signer tous les actes concernant cette affaire.